

ENJEUX FINANCIERS

Madame, Monsieur,

Désireux de gérer notre commune en totale transparence et pour répondre à vos demandes d'information, nous avons décidé de vous apporter des éléments de compréhension concrets et factuels sur la situation et les perspectives financières de notre Ville. Cette lettre d'information permet d'effectuer un point d'étape et ainsi d'alimenter les échanges que nous souhaitons développer avec vous. Une démarche de proximité que nous renouvelerons durant tout le mandat.

Nous vous proposons, en outre, de participer à une réunion au cours de laquelle nous évoquerons ces sujets plus en détail. Un temps d'échange suivra cette présentation.

Cette réunion publique aura lieu le jeudi 27 novembre à 20 h, en mairie, en salle du conseil.

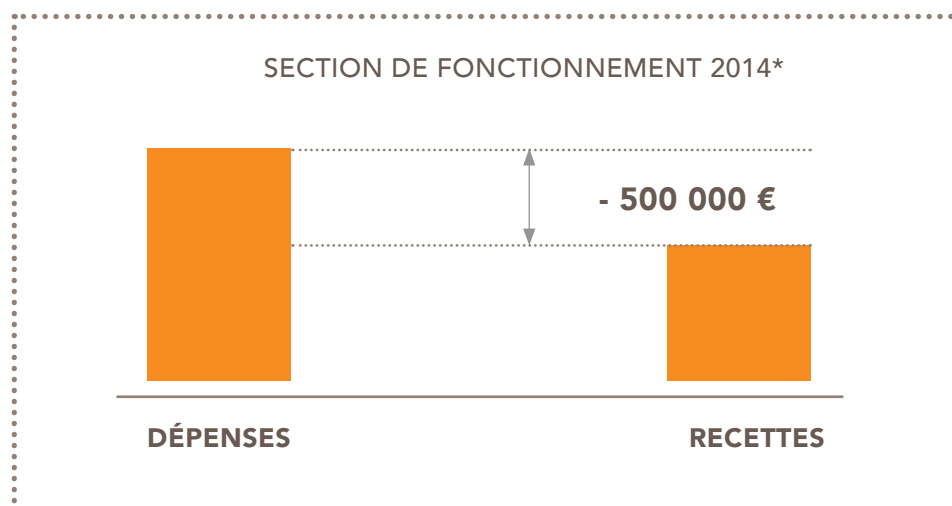
Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pascal Collado
Maire de Vernouillet
Vice-président de la CA2RS



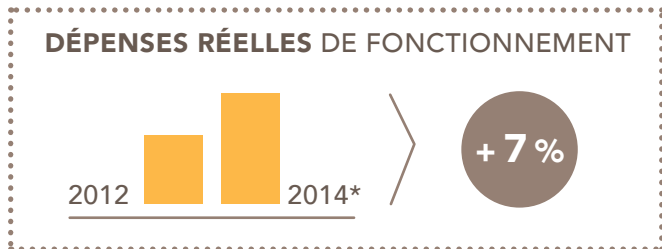
Vous vous interrogez sur la situation financière de la Ville

Le budget de la Ville est réparti selon deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Les dépenses et les recettes réalisées en 2014 pour la section de fonctionnement entraînent un déficit estimatif de l'ordre de 500 000 €, résultat des choix de gestion des années antérieures. Ce déficit ne peut être comblé qu'en utilisant toutes les réserves financières de la Ville.

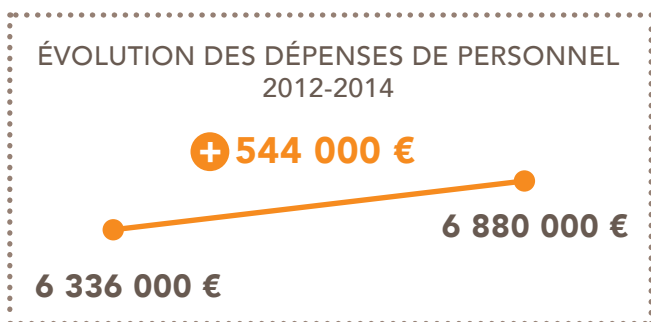


* Conséquence du budget voté en décembre 2013

1 LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT SONT EN HAUSSE DE 7 %. *Pourquoi ?*



- **Cause principale : les charges de personnel.** La part des dépenses de personnel représente 64 % des dépenses de fonctionnement (52 % en moyenne pour des villes de taille comparable). En 2012, 14 agents ont été transférés à la CA2RS, ce qui aurait dû diminuer d'autant les charges de personnel. Or, malgré ce transfert, non seulement ces charges n'ont pas diminué, mais elles ont augmenté de 9 %.

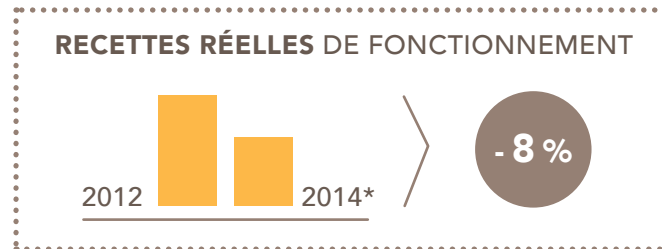


- **2^e cause : les réformes initiées par l'État, coûteuses pour les collectivités.** Par exemple, les nouveaux rythmes scolaires ont représenté un surcoût annuel pour la Ville de 225 000 € (dont 35 000 € de frais de personnel), montant qui n'avait pas été pris en compte pour le budget 2014 (voté en décembre 2013).

3 LA MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE DE LA VILLE EST RÉDUITE À NÉANT EN 2014. *Pourquoi ?*

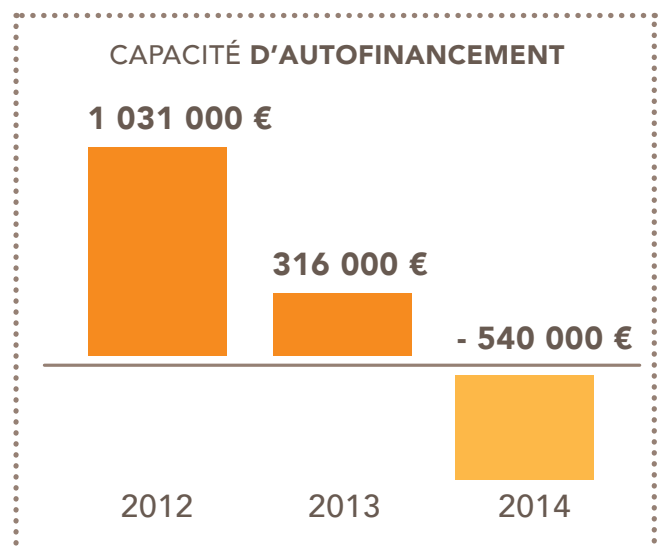
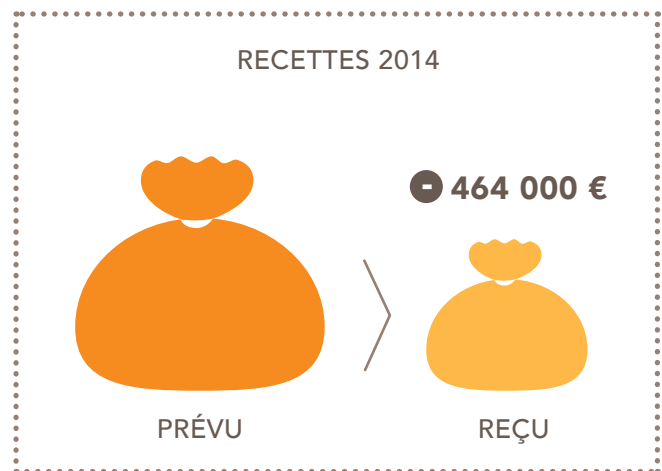
- **Les réserves financières de la Ville ne suffisent plus** à compenser le déficit de la section de fonctionnement. La Ville n'a donc plus de capacité d'autofinancement et son budget présente un déséquilibre préoccupant pour l'avenir.

2 LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT SONT EN BAISSÉ DE 8 % ET NE COMPENSENT PAS LES DÉPENSES. *Pourquoi ?*



- **Une mauvaise anticipation** a entraîné :

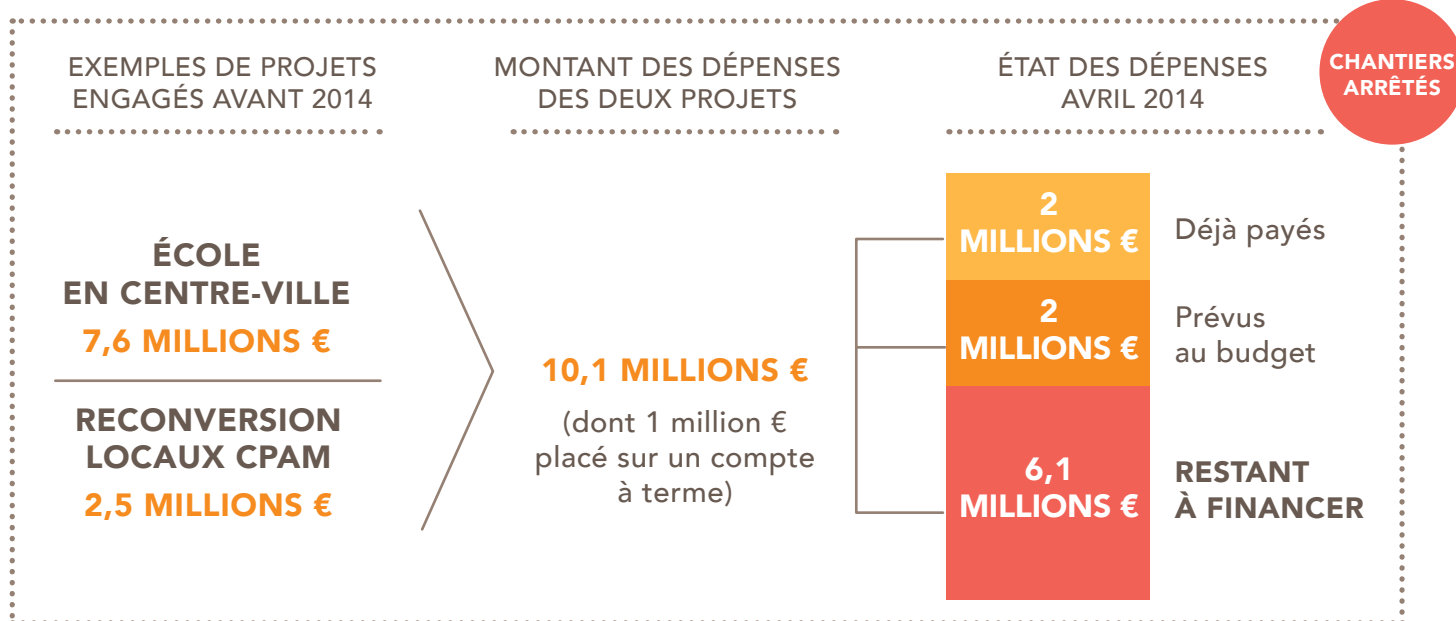
- une surestimation des recettes fiscales, soit un manque à gagner de 274 000 €
- une surestimation des recettes provenant de la CA2RS, soit un manque à gagner de 100 000 €
- une surestimation des recettes liées aux taxes perçues sur les transactions immobilières, soit un manque à gagner de 90 000 €



* Budget voté en décembre 2013

► **Des dépenses d'investissement sous-estimées ont été engagées sur la base de recettes surestimées** : les transactions immobilières non réalisables sur lesquelles comptait la précédente équipe pour 2014 n'ont pas eu lieu. La Ville misait en effet sur la vente : de places de stationnement dans la résidence du Clos-Conté, de l'ancien commissariat et de l'école de musique. Au total, ce sont 1 600 000 € qui ne sont pas rentrés dans les caisses de la Ville.

Or ces recettes devaient financer en partie les dépenses engagées pour 2014. De plus, du fait de sa situation financière, la Ville n'est pas en mesure de financer par l'emprunt des travaux d'une telle ampleur. Les chantiers ont donc été remis à l'étude.



Vous vous interrogez sur vos impôts locaux

Votre mécontentement concernant la hausse des impôts locaux est légitime.

POUR AUTANT, CETTE AUGMENTATION N'EST PAS DUE AUX TAUX MUNICIPAUX, MAIS À LA HAUSSE DES TAUX INTERCOMMUNAUX. ELLE NE RÉSULTE PAS DES CHOIX DE LA NOUVELLE ÉQUIPE EN PLACE SEULEMENT DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL.

Pourquoi ?

- **Les choix pris avant 2014 par la CA2RS ont hypothéqué l'avenir.** Depuis sa création en 2006, la CA2RS n'avait pas augmenté sa fiscalité alors qu'elle lançait de gros investissements dans un contexte de baisse des dotations de l'État (-11 % en 2014). Les chantiers arrivant au terme de leur réalisation, étranglée financièrement, elle a choisi de recourir au levier fiscal. Cela a valu aux Vernolitaïns de payer un taux d'imposition intercommunal supplémentaire de 3,5 % sur le foncier bâti.
- **Le maire et les conseillers communautaires de Vernouillet se sont abstenus lors du vote du budget** de la communauté d'agglomération, en mai dernier, pour manifester leur désaccord sur les décisions prises par leurs prédécesseurs.
- **Le maire agit pour défendre les intérêts des Vernolitaïns** au sein de la communauté d'agglomération. Il pèse sur les choix de la CA2RS pour éviter tout dérapage financier ou dépense incongrue. Par exemple, il a voté contre l'achat d'un nouveau siège pour l'agglomération alors même que l'organisation actuelle de celle-ci va évoluer en 2016 (élargissement à d'autres communes imposé par l'État).

Vous vous interrogez sur les perspectives 2015

Nous avons effectué un audit financier dès le mois de mai 2014, de façon à fonder nos décisions sur une expertise financière objective. Nous tenons, conformément à nos engagements, à maintenir le cap sur une gestion rigoureuse et responsable et à ne pas augmenter la pression fiscale.

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR D'UNE GESTION RIGOUREUSE ET RESPONSABLE SANS AUGMENTATION DE LA PRESSION FISCALE.

Qu'est-ce que cela suppose ?

- ▶ **Une optimisation des dépenses** au sein même de la mairie. Les services ont été fortement mobilisés pour passer au crible leurs achats et réduire leurs dépenses de manière très significative. Une véritable bataille contre les dépenses non indispensables - y compris les plus petites - s'est engagée. Une réorganisation du personnel est en cours de finalisation. Elle entraîne la suppression, le non renouvellement ou la fusion de certains postes. À titre d'exemple, suite à leurs départs, les postes des directeurs de cabinet et du service communication n'ont pas été renouvelés.
- ▶ **Une mise à plat des prestations communales** en vue d'une rationalisation des dépenses et du maintien d'un service public de qualité pour les Vernolitains. Le maire par exemple, a décidé de ne pas reconduire la cérémonie des vœux (28 886 €), ou bien le spectacle historique *d'Ombres et de Lumières* (159 000 € dépenses / 36 000 € recettes), manifestations trop coûteuses dans le contexte actuel.
- ▶ **Un réajustement des tarifs municipaux** pour les rendre comparables à ceux des villes voisines de même taille. Une étude comparative est menée afin d'inscrire nos tarifs dans la norme de ceux pratiqués aux alentours. En parallèle, la Ville assure un suivi rigoureux des paiements, tout en accompagnant les familles les plus fragiles.
- ▶ **Une révision des investissements** sur la commune. Certains chantiers ont été arrêtés pour prendre le temps d'une vraie concertation et les adapter aux besoins réels des Vernolitains. C'est le cas de la nouvelle école en centre-ville. D'autres opérations sont repensées pour être dimensionnées à l'échelle de la ville et en respecter l'identité, notamment concernant le quartier du Parc.



ÉCOLE DES TILLEULS CALENDRIER DE LA CONCERTATION

- ▶ **AVRIL-MAI :**
CHANTIER ARRÊTÉ, SITE SÉCURISÉ
- ▶ **JUIN-SEPTEMBRE :**
3 RÉUNIONS DE CONCERTATION RÉALISÉES
(PARENTS D'ÉLÈVES ET ÉQUIPE ÉDUCATIVE)
- ▶ **OCTOBRE-NOVEMBRE :**
ÉTUDES DE FAISABILITÉ
- ▶ **DÉCEMBRE-JANVIER :**
PRÉSENTATION AUX VERNOLITAINS
DES SCÉNARIOS À L'ÉTUDE

